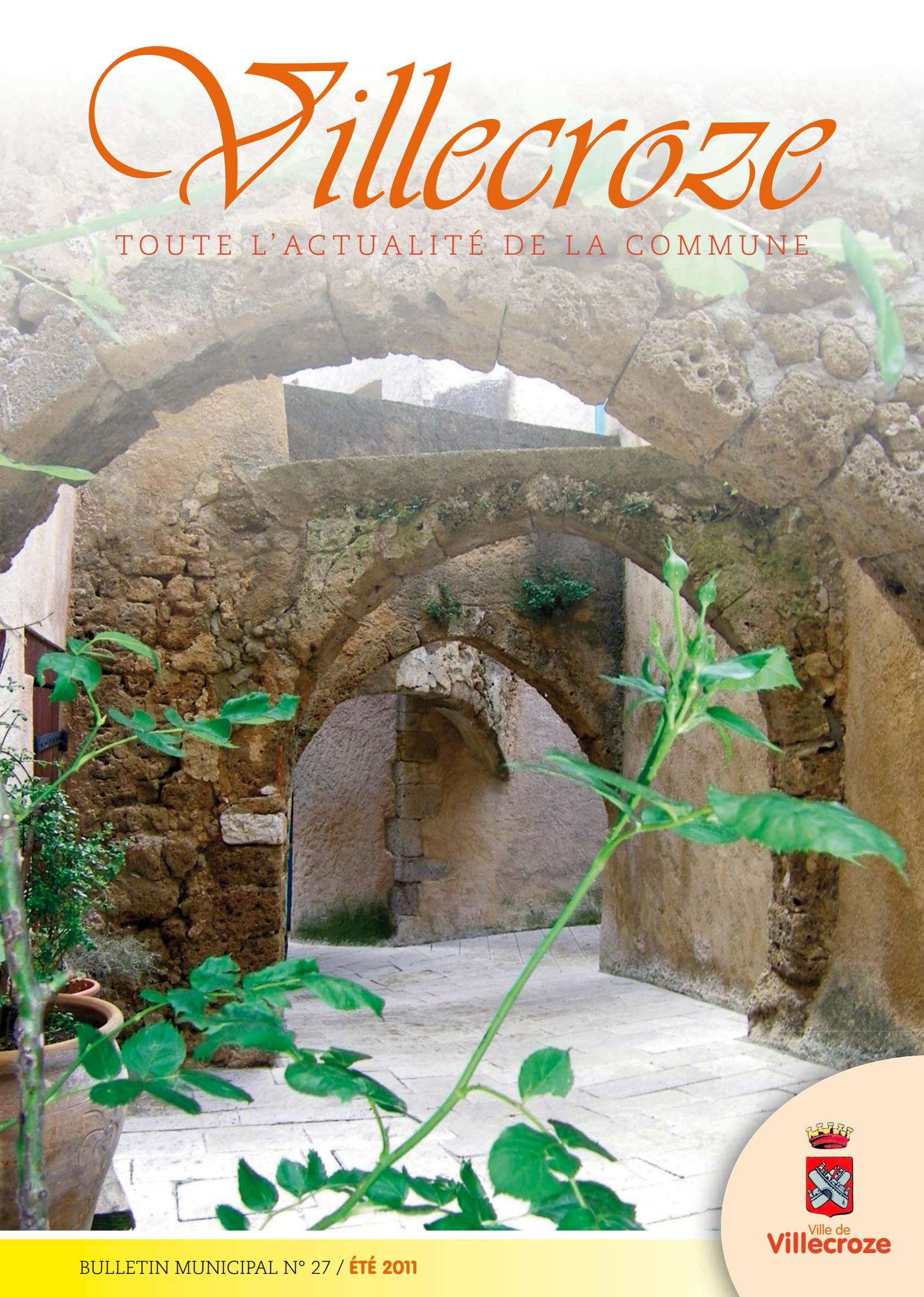


Villecroze

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Ville de
Villecroze



Sommaire

Le mot du Maire	p. 3
Intercommunalité	p. 4
École	p. 5
Le budget 2011	p. 6
Tourisme	p. 8
Action sociale	p. 9
Bourse aux plantes	p.10
Parc	p.10
Travaux	p. 11
Vie associative	p.12
Festivités	p.16

Site internet

Régulièrement mis à jour, le site officiel de la commune de Villecroze est une mine d'informations. A ce jour, plus de 10 000 personnes s'y sont déjà connectées.

Vous y trouverez l'actualité municipale : les comptes-rendus des conseils municipaux, les avis d'appels d'offre, les coordonnées des différents services de la mairie... mais aussi l'actualité de la vie associative, les manifestations prévues, les coordonnées des artisans, producteurs et commerçants ainsi que de nombreuses informations touristiques.

Il est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mairie-villecroze.com>

Démarchage à domicile... ATTENTION !!!

La Mairie a constaté récemment, que certaines entreprises d'assainissement de charpente (traitement termites, capricornes, champignons...) ainsi que des entreprises pour les téléalarmes, démarchaient les administrés à leur domicile ou par téléphone, sous couvert de la commune.

Nous vous recommandons, de vérifier ces informations auprès de notre secrétariat (04 94 70 63 06), avant tout engagement de votre part.

Rappel de civisme

Nous vous rappelons que diverses solutions existent pour vous débarrasser de vos déchets encombrants, plutôt que de les entasser à côté des containers à poubelle...



- > Un **ramassage des encombrants** à domicile le dernier mardi de chaque mois est organisé par la mairie. Il suffit de s'inscrire en contactant la mairie au 04 94 70 63 06.
- > La **déchetterie du Chemin** des Suis (route de Barbebelle) est ouverte aux villecroziens et accepte les végétaux et les monstres. Pour cela, vous devez vous y présenter muni d'une carte de déchetterie, à retirer en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Elle est ouverte : **lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 samedi de 8h à 12h.**

Le SIVOM a mandaté une entreprise pour installer Allée des Marronniers un container de récupération des vêtements. Celui-ci est vidé régulièrement.

Nous vous rappelons que les containers ne sont pas destinés à recevoir des ordures en vrac. Les ordures ménagères doivent y être déposées dans des sacs fermés. Pensez à refermer le couvercle du container après avoir déposé vos ordures.

Dépôts sauvages d'encombrants





Rolland BALBIS
votre Maire

La paléontologie avec Gulliver, la bourse aux plantes, le mai théâtral, les concerts à la chapelle Saint-Victor, la kermesse de l'école, les manifestations de La Rose d'Automne, le centre d'animation culturel et social, voilà en ce printemps à Villecroze encore beaucoup d'activités qui, si elles nous paraissent naturelles, sont le fruit de votre implication dans la vie locale, chers concitoyens, ne l'oublions pas.

Le PLU : le conseil municipal, après de régulières visites sur le terrain entre octobre 2010 et mai 2011 pour élaborer le PLU, va passer à l'étape suivante qui consiste à vérifier sur plan le zonage et y appliquer un règlement.

Ensuite à l'automne, nous présenterons ce document aux personnes publiques associées (Conseil général, Direction des Territoires et de la Mer, Direction de l'Agriculture...).

Cette prochaine réunion est prévue pour octobre 2011.

Intercommunalité : avec la majorité des élus des communes voisines, nous avons souhaité contribuer à la construction d'une intercommunalité à taille humaine pour privilégier, avant tout, les actions de proximité répondant à vos attentes et à vos besoins. Cette nouvelle étape, si nous la réussissons, sera la reconnaissance d'un territoire pertinent. Elle ne devra rien au hasard, mais plutôt à la mobilisation et à la détermination des élus locaux, qui ne souhaitent pas être englobés dans une trop grande structure.

Je vous remercie pour votre participation.

Rolland BALBIS

LA MAIRIE EST OUVERTE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Jeudi > 8h30-12h
Samedi > 9h-12h

Téléphone : 04 94 70 63 06
Fax : 04 94 67 53 29
Courriel : accueil@mairie-villecroze.com
Site : www.mairie-villecroze.com

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi > 16h30-18h
Mercredi > 10h-12h et 15h-18h30
Jeudi > 10h-12h
Samedi > 10h-12h30

Contact : 04 94 67 33 98
Courriel : bibliotheque@mairie-villecroze.com

HORAIRES DE RÉCEPTION DES SERVICES

G.C.A.S.

Lundi, mercredi et vendredi matin

URBANISME

Lundi, mercredi et vendredi après-midi

ÉTAT-CIVIL, CIMETIÈRE, ÉLECTIONS, AFFAIRES SCOLAIRES, VIE ASSOCIATIVE

Tous les matins, du lundi au vendredi

Le point sur l'intercommunalité

Que prévoit la loi du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales en matière d'intercommunalité ? Pourquoi réformer les collectivités ?

Pour en finir avec l'empilement des structures, l'enchevêtrement des compétences et le labyrinthe des financements croisés.

L'objectif de la loi de réforme des collectivités territoriales est clair : simplifier l'organisation administrative pour renforcer la démocratie locale et redonner de l'attractivité aux territoires.

La réforme s'articule autour de trois défis :

- > parvenir à une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités (rattachement des dernières communes isolées à des EPCI — Etablissement Public de Coopération Intercommunale — à fiscalité propre),
- > rationaliser le périmètre des EPCI (seuil minimum de 5 000 habitants, excepté dans les zones de montagne),
- > réduire le nombre de syndicats (SIVU, SIVOM etc...), en supprimant les syndicats obsolètes.

L'élaboration du SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) est le produit d'une concertation approfondie entre le préfet et les élus, via la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

La CDCI, lieu d'échanges, de concertation, à l'écoute des aspirations des acteurs de la coopération locale, aura la possibilité d'amender les projets présentés par le Préfet.

La loi du 16 décembre 2010 a prévu une modification de la composition de la CDCI et de ses prérogatives. Elle est rééquilibrée au profit des EPCI à fiscalité propre (ils passent de 20 à 40% de représentants). Elle se dote d'un collège des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes (5% de représentants). Elle comprend une représentation spécifique (déterminée proportionnellement) des communes, des EPCI à fiscalité propre et syndicats intercommunaux qui sont situés pour tout ou partie de leur territoire en zone de montagne.

Ainsi, la CDCI, renouvelée, comprend 45 membres en formation plénière (et 15 membres en formation restreinte), répartis comme suit :

- > collèges des communes : 40% (18 membres)
- > collège des EPCI à fiscalité propre : 40% (18 membres)
- > collège des syndicats mixtes et des syndicats de communes : 5% (2 membres)
- > collège du conseil général : 10% (5 membres)
- > collège du conseil régional : 5% (2 membres)

Le 1^{er} juin 2013 : le territoire sera intégralement couvert par des intercommunalités.



Qu'en est-il à Villecroze

A Villecroze, un processus de création de communauté de communes est enclenché depuis le 15 avril dernier. A cette date, tous les maires, à l'exception du maire des Salles, des communes pressenties pour former la communauté Haut-Var Verdon se sont réunis à Villecroze, en présence des sous-préfets de Brignoles et Draguignan.

Ce projet engloberait les communes suivantes : Aiguines, Artignosc, Aups, Baudinard, Bauduen, Moissac, Régusse, Salernes, Les Salles, Sillans, Tourtour, Véron et Villecroze. Ces treize communes couvrent un territoire de 639 kilomètres carrés et regroupent 10 800 habitants.

Les communes ont jusqu'à début août 2011 pour se positionner.

Au plus tard le 31 décembre de cette année, c'est le préfet qui validera et fixera de manière définitive les périmètres des communautés de communes dans le département.

Sur le territoire Haut-Var Verdon, les différents maires sont actuellement mobilisés pour porter leur projet, en adéquation avec les souhaits de leurs administrés et de leurs conseils municipaux.

La classe des petite et moyenne sections de maternelle



Pascale VACCARI
Adjointe à l'école

Pour la rentrée scolaire de septembre 2011, l'effectif prévu est sensiblement le même que les années précédentes, soit entre 85 et 90 enfants. Depuis début janvier, chaque classe a intégré ses locaux définitifs : ainsi, les enfants de maternelle et de CP ont pris possession de leurs classes dans l'ancien bâtiment restauré.

L'ancien bâtiment restauré



Le réfectoire et la cuisine seront aménagés durant l'été, pour être opérationnels à la rentrée de septembre. A la faveur des vacances scolaires, le matériel nécessaire sera ainsi transféré des locaux actuels à la nouvelle cantine. Une fois la totalité des bâtiments équipée, une inauguration officielle conviera toute la population à venir les découvrir.

Bilan des activités de l'année :

- > A l'automne, toutes les classes sont allées vendanger à Château Thuerry.
- > Des sorties culturelles, au cinéma de Salernes et au théâtre de Draguignan, ont eu lieu dans l'année.
- > Toutes les classes ont fréquenté régulièrement la bibliothèque municipale : pour y emprunter des livres et pour participer à des animations (une animation par trimestre et par classe).
- > Toutes les classes ont suivi avec l'association Gulliver des séances autour de l'eau.
- > La classe de GS-CP a bénéficié de séances à la piscine.
- > La classe de CM utilise la classe numérique dans le cadre du projet Ecole Numérique Rurale.
- > Dans le jardin de la cantine, chaque classe a créé ce printemps son carré de potager.
- > La kermesse de l'école s'est tenue dans le jardin de la cantine le 17 juin. L'après-midi de jeux s'est prolongé par un repas le soir, préparé par le boucher de Côté Terroir.
- > L'année s'est conclue par une sortie le 24 juin à la Maison des Lacs aux Salles/Verdon.

Le potager au mois de mai



Zoom sur 2011

Le budget primitif de la commune pour 2011 est de :

- > **1,5 million €** en fonctionnement
- > **1,2 million €** en investissement

Le budget Eau et assainissement pour 2011 est de :

- > **98 000 €** en fonctionnement
- > **122 000 €** en investissement

Investissement

En 2011, la commune finit de payer les travaux d'agrandissement et de restructuration de l'école (142 000 €) et les travaux de réhabilitation du vieux village (182 000 €).

Les dépenses d'investissement prévues pour 2011 sont les suivantes :

ADSL : NRAZO (Nœud de Raccordement Zone d'Ombre) et BLHD (Boucle Haut Débit)	280 000 €
Entretien des chemins communaux	80 000 €
Acquisition de matériel pour la cantine	45 000 €
Aire de jeux d'enfants dans le parc	50 000 €
Caveaux supplémentaires pour le cimetière	12 000 €
Remplacement de containers poubelle	4 000 €
Travaux consécutifs aux intempéries de juin 2010	75 000 €
Travaux Falaise du Barry	130 000 €
Amélioration de l'isolation de la Maison des Associations	59 000 €
Etude et constitution de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la création de logements dans la maison Roux	15 000 €

Notons que ces dépenses seront en partie couvertes par des subventions du Conseil général (189 000 €), de la Région (80 000 €) et de l'Etat (86 000 €).

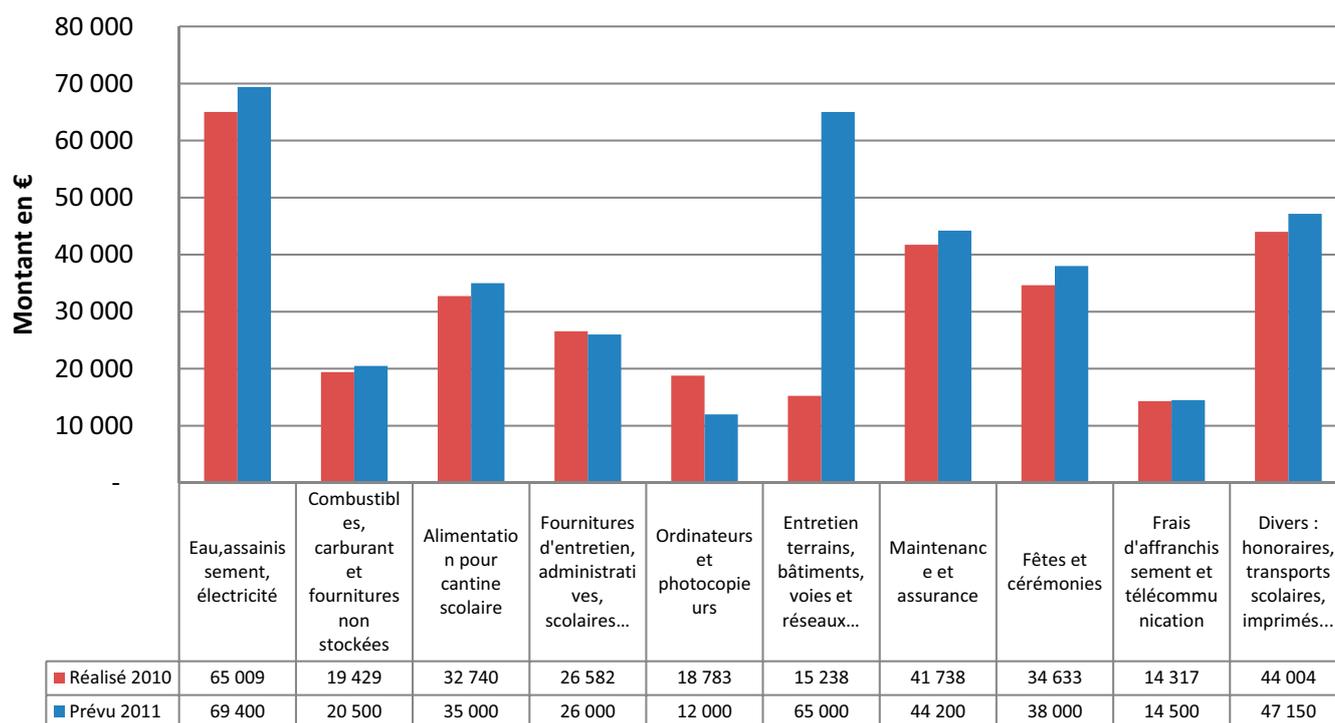
Subventions aux associations

En 2011, le conseil municipal a souhaité privilégier les associations de Villecroze, réalisant des manifestations sur la commune. Le dossier de demande de subvention est à retirer chaque année en mairie. Cette année, les associations suivantes toucheront des subventions de la part de la commune :

ADV	8 150 €	Donneurs de sang	300 €
L'ADY	150 €	Ecole intercommunale de musique	500 €
Batoomka	500 €	Judo club salernois	250 €
CACS	2 300 €	Pêche de la Bresque	300 €
Gulliver	600 €	Protection du chat libre	100 €
Jumelage	1 700 €	Anciens combattants	220 €
Petit Var West	2 000 €	Délégués Education Nationale	50 €
Rose d'automne	1 500 €	FNACA	220 €
Sté de chasse	600 €	Union des sapeurs pompiers du Var	60 €
Tennis	2 500 €		

■ Associations de Villecroze ■ Associations du canton ■ Autres

Revue de détail de quelques dépenses



Charges à caractère général : réalisé 2010 et prévu 2011

La plupart des postes des dépenses sont stables d'une année sur l'autre ou présentent des variations minimales. Toutefois, certains connaissent des évolutions marquées. C'est le cas pour le poste « ordinateurs et photocopieurs », la baisse prévue pour 2011 est liée à la fin d'un contrat de location. Le poste « entretien terrains, bâtiments, voies... » concerne des travaux réalisés par des entreprises extérieures.

La hausse prévue sur 2011 s'explique par l'entretien du parc, désormais dévolu à une société extérieure, la taille des platanes, qui intervient environ tous les 5 ans, et divers travaux à faire réaliser dans les bâtiments communaux.

Impôts et taxes : les nouveautés 2011

2011 marque la 1^{ère} année de la réforme complète de la taxe professionnelle. Cette taxe est désormais remplacée par :

- > La **CFE**, Cotisation Foncière des Entreprises pour la plus grande part (environ 59 000 € pour 2011)
- > La **CVAE**, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (16 000 €)
- > L'**IFER**, Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (2 040 €).

La taxe foncière non bâti voit son taux communal inchangé (70,79) mais, pour intégrer les frais d'assiette et de recouvrement, un taux de variation lui est appliqué. Le nouveau taux sera ainsi de 74,22. La taxe foncière bâti est inchangée.

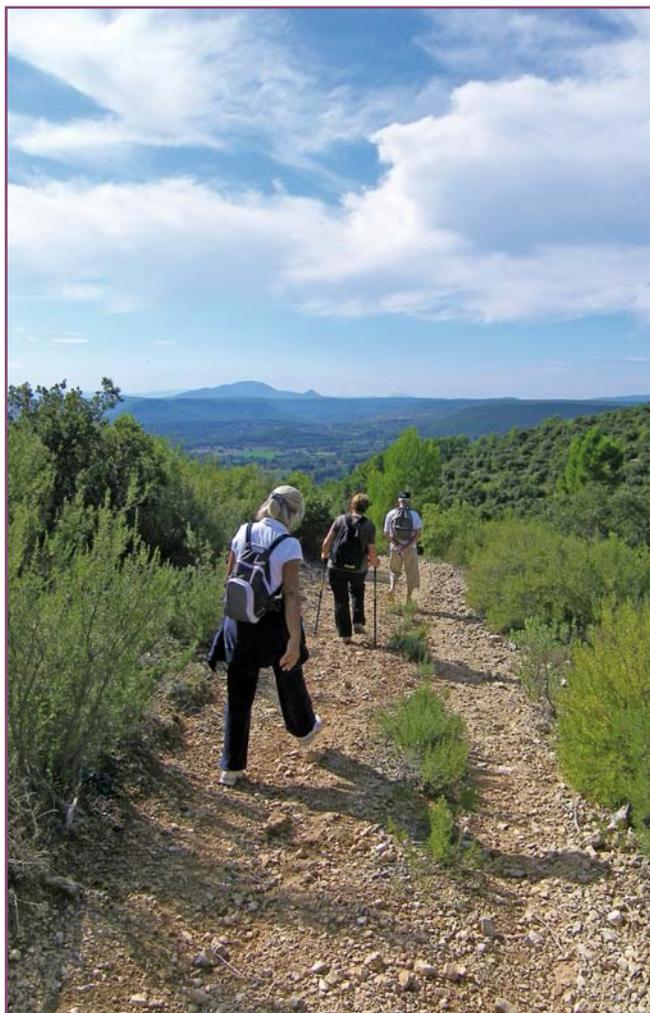
La taxe d'habitation est remaniée : le taux départemental et le taux communal apparaissent désormais dans la même rubrique sous l'appellation « taux communal 2010 ». Ce nouveau taux correspond au taux communal stricto sensu (10,4) inchangé, au taux départemental (6,52), inchangé, auxquels l'État a appliqué un taux de variation de 1,034. Le nouveau taux s'élève ainsi à 17,50.

Globalement, la commune a fait le choix pour 2011 de maintenir ses taux d'imposition stables.

La table d'orientation située route de Tourtour est en cours de réfection. Des pins gênants ont déjà été coupés pour dégager le panorama et la table elle-même sera refaite pour cet été.

Le plan guide a connu un vif succès en 2010. Pour la saison 2011, il est renouvelé à l'identique.

Un nouveau dépliant de 8 pages, présentant la commune, sera disponible cet été à l'office de tourisme. Des exemplaires ont également été envoyés aux autres offices du département.



Vues sur les deux Bessillon au cours d'une randonnée



Deux chemins de randonnée ont été balisés. Un descriptif de ces randonnées est disponible à l'office et sur le site Internet de la commune. La marche n°1 Boucle par la voie romaine-Tourtour-les Alumines dure environ deux heures pour 6 kms. La marche n°2 De La chapelle Saint-Victor à la Combe d'Aillaud dure environ trois heures.

HORAIRES D'OUVERTURE

- > **Du 14 au 30 juin :**
9h00 - 12h30, du lundi au vendredi
- > **Du 1^{er} juillet au 2 septembre :**
9h00 - 12h30 et 16h00 - 18h00, du lundi au vendredi
9h00 - 12h30, le samedi
- > **Du 5 au 16 septembre :**
9h00 - 12h30, du lundi au vendredi
- > **Ouvert le jeudi 14 juillet et le lundi 15 août**

Une visite commentée du village est en cours de préparation. Au départ du parc, elle permettra de découvrir le lavoir, l'église et le vieux village. Plusieurs personnes ont été sollicitées pour leur connaissance de l'histoire du village : Magali Balbis, Chantal Constans, Lucienne Maunier, Louis Moulary, Jean Balbis, Jean Maunier, Jean-Damien Andreutti, Serge Morini, Evelyne Lieutaud.... Nous les remercions pour leur disponibilité.

L'office de tourisme de Villecroze participe activement à la mise à jour des données des sites spécialisés dans le tourisme. Toutes les manifestations de Villecroze sont disponibles en ligne aux adresses suivantes :

- > <http://jardinsduhautvar.blogspot.com/> site regroupant les manifestations sur 11 communes du Haut-Var
- > <http://www.visitvar.fr/> site officiel du tourisme varois
- > <http://www.mairie-villecroze.com/> site officiel de la commune de Villecroze

Retrouvez aussi des informations par **QR code** (Quick Response code) :



Cette technologie utilise des pictogrammes composés de carrés. Ceux-ci peuvent être décodés par des téléphones mobiles (smartphones). L'application donne alors accès aux informations encodées dans le pictogramme.

Cet été, l'office mettra à la disposition de ses visiteurs un point Wi-Fi.



Fin juin, la Route des Vins de Provence, qui réunit plus de 300 domaines et caves coopératives sur trois départements, sera officiellement lancée. Les acteurs de l'œnotourisme se sont ainsi fédérés pour donner une meilleure visibilité à nos vins, nos territoires et nos terroirs.

Contact

place Victor Espitalier
83690 VILLECROZE

Téléphone/fax : **04 94 67 50 00**

Courriel : officetourisme@mairie-villecroze.com

- > **Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** s'est réuni le 22 avril 2011 (photo). Il a approuvé le compte de gestion 2010 et voté le budget primitif pour 2011.



- > **Les Ateliers Nutrition Santé** ont consisté en 6 séances d'information, animées par le CODES 83 (Comité départemental d'éducation pour la santé du Var).

- > **L'association Les Jardins Familiaux du Pays Salernois** s'ouvre sur le canton : Salernes, Tourtour et Villecroze. Cette association propose à ses adhérents, selon le principe des jardins ouvriers, de mettre à leur disposition une parcelle de jardin de 100 m² par famille, sur laquelle ils vont pouvoir cultiver leurs légumes, voire leurs fleurs en toute autonomie.

L'adhésion à l'association est de 10 euros (valable pour toute personne intéressée par notre action) et les jardiniers donnent en plus 40 euros de participation pour l'utilisation de leur parcelle pour l'année (le prix n'a pas changé depuis 3 ans). Nous avons deux interdictions, l'usage de produits chimiques et l'utilisation de sa production à des fins commerciales.

Les personnes intéressées doivent fournir un courrier de demande adressé au président, un justificatif de domicile et une attestation d'assurance RC en cours de validité. Les personnes relevant de minima sociaux restent prioritaires sur les autres.

Pour plus de renseignements :

Jean SICCARDI

Contact : **04 94 70 60 59 - 06 70 40 29 05**

Courriel : jean.siccardi@wanadoo.fr



Bourse aux plantes

Pour sa 9^{ème} édition, la Bourse aux Plantes a rencontré un succès qui ne se dément pas au fil des années. Cette manifestation conviviale et printanière s'est déroulée le dimanche 24 avril dans le cadre fleuri du parc municipal.

De nombreux visiteurs en ont arpenté les allées, découvrant au fur et à mesure de leur déambulation les stands et animations multiples autour du thème Plantes aromatiques et médicinales. Le groupe Jerry Kan a assuré l'animation musicale de la journée.

La municipalité vous donne rendez-vous en 2012 pour la dixième édition.

Parc municipal

Concernant l'entretien du parc municipal, un marché public a été attribué à l'entreprise de M. Teillard, le jardin des Chaves. Depuis la fin de l'hiver, cette entreprise a déjà taillé nombre de bosquets et remplacé des rosiers. Elle s'occupe aussi de la tonte régulière des pelouses et du remplacement des arbustes.

Fin avril, une clôture a été installée dans la partie haute du parc, afin d'empêcher les sangliers de venir ravager les parterres.

La nouvelle aire de jeux pour les enfants devrait être en place pour la saison estivale. C'est la société Proludic qui a remporté le marché. L'aire de jeux sera constituée d'un espace pour les petits de 1 à 3 ans et d'une grande structure pour les enfants de 4 à 12 ans. Le tout sera entièrement sécurisé. Nous espérons qu'elle réjouira les nombreux enfants qui profitent du parc.



Élagage des platanes place Général De Gaulle



Christophe GUIOL
Adjoint aux travaux

Les chemins communaux suivants viennent d'être goudronnés ou vont l'être sous peu :

- > Chemin des Ségalières
- > Chemin de Clavary
- > Chemin de la crèche
- > Chemin de la Plaine
- > Chemin du Frigouret.

L'entretien des platanes incombe soit au Conseil général pour les arbres situés sur les routes départementales, soit à la commune. Ainsi, la commune a fait élaguer cet hiver les platanes de la place Général de Gaulle et de la rue Charles Bernard, la dernière taille remontant à 2006.

Le personnel de la voirie a construit des jardinières à proximité du lavoir.

Pour permettre au service des eaux d'y accéder, la voirie a débroussaillé le chemin d'accès à la source des Baguiers.

2 poteaux incendie ont été remis aux normes sur la route de Salernes.

Les riverains de la rue Roger Maurice bénéficient désormais d'une voie entièrement rénovée.

Centre d'Animation >>> Culturelle et Sportive

Indépendamment de ses activités ponctuelles, le CACS a organisé, au cours de la saison, diverses animations et sorties culturelles afin de susciter l'intérêt de chacun.

En janvier, nous nous sommes réunis pour déguster la galette des rois puis nous avons organisé notre loto annuel. En mars, un diaporama sur les Chemins de Compostelle et un film sur l'histoire du Lac de Sainte Croix ont été diffusés puis, pour terminer, nous avons passé une journée à Beaulieu-sur-Mer afin de visiter les villas Kerylos et Rothschild.

Le mois de mai a été marqué par une journée à Saint-Maximin (visite de la Basilique, quartier médiéval, mini concert des orgues, pique-nique et balade en vélo-rail) ainsi que par le concert du Messie d'Haendel chanté par l'ensemble CAD VOCAL.

Tout ce programme s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et a été très apprécié.

Aussi, nous poursuivons notre objectif.

Pour les mois à venir, l'association fêtera l'été par un pique-nique le jeudi 23 juin dans le parc de Villecroze, une exposition photos se déroulera du 2 au 8 juillet dans la galerie de Villecroze (ancienne Mairie) et en septembre, nous visiterons l'île Saint-Honorat à l'occasion de la journée du patrimoine.

De mauvaises conditions météorologiques sont venues perturber le programme de nos randonnées mais les marcheurs restent optimistes pour la prochaine saison.

La section gymnastique a rencontré un vif succès car les adeptes de cette discipline sont très satisfaits et ont plaisir à participer au cours de gymnastique.

Si vous souhaitez adhérer à notre association, vous pouvez nous contacter par téléphone au **06 74 85 50 49** ou par e-mail à ajonkhoff@wanadoo.fr



Visite à Beaulieu-sur-Mer

Et Si on parlait du mois de Mai !

C'est le 22^{ème} rendez-vous cette année pour un Mai théâtral nouveau style.

Le comité d'organisation mené par Evelyne Wojak, comédienne, et Sylvain Eymard, metteur en scène à Marseille, nous a proposé un programme alléchant mêlant plusieurs styles d'expression théâtrale.

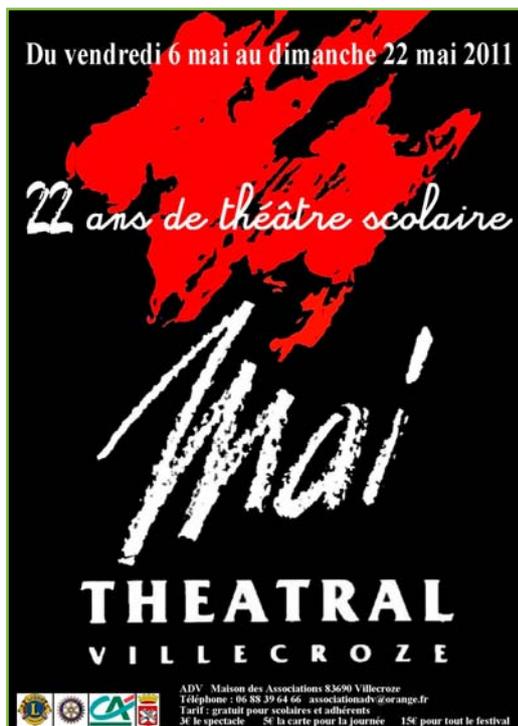
Les futurs jurés ont été réunis le samedi 19 mars pour se déterminer quant à leur choix de catégorie : primaire, collège, lycée. L'idée était de réunir un large éventail de générations : le plus jeune a 8 ans et le plus sage 84 ans ! Le festival affiche complet, accueillant des classes et ateliers de la région PACA.

Le 6 mai, la soirée d'inauguration s'est adressée aux jeunes puisque c'est leur festival. La compagnie L'agonie du palmier de Marseille a présenté un spectacle de marionnettes en musique et en bruits, suivi d'un buffet campagnard et de la Marquisette, l'apéritif de l'ADV.

Un ancien du Mai, Romain Chaffard, compagnie Le plancher des chèvres de Bounas, nous a délecté avec son nouveau spectacle « Amours en cours », l'histoire d'une rencontre avec ses hauts et ses bas, un petit bijou...

Le vendredi 13 mai, nous avons découvert avec la compagnie L'exploitation de Marseille Edward Bond et sa pièce « Rouge, noir et ignorant ».

Le Mai s'est conclu dans le parc avec la projection des « Triplettes de Belleville » en ciné-concert et, pendant tout le festival, la troupe de l'ADV Les Troglodites a fait des animations sur la place du village.



Batoomka >>>

L'association Batoomka vous propose à la salle des associations des cours de danse Afro-Brésilienne (technique Eneida Castro) :

- > lundi à 19h30 niveau « débutant »
- > jeudi à 19h niveau « avancé ».

Tous les cours ont une durée de 1h30, se pratiquent pieds nus et commencent par un échauffement à la barre de 45 mn.

Un partenariat avec l'association AOC 83 (Président Yannick Grazi — www.redonne.free.fr) permet à notre association de travailler tout au long de l'année avec des musiciens. Les cours avancés sont accompagnés aux percussions.

Au-delà de cet apprentissage en salle, l'association élabore des chorégraphies en vue de prestations scéniques et déambulations sur échasses à ressorts.

Ainsi, Batoomka vous propose, avec AOC 83, le spectacle « Tribulations » présenté :

- > **le 14 mai** à Figanières
- > **le 18 juin** à la « Fête des Muziques » de Flayosc



- > **le 19 juin** au spectacle « Monaco Rock et Danse » au Centre de Congrès Auditorium, en Principauté de Monaco
- > **le 26 juin** à l'occasion de la Fête des enfants à Aups
- > **en août** à la Fête de la Saint Romain à Villecroze.

Contact : Batoomka

20, rue Roger Maurice - 83690 VILLECROZE

Tél : **06 09 50 04 63** - Courriel : batoomka@free.fr

Le Jumelage en Italie <<<

Le **samedi 2 avril** nous sommes partis pour la journée en Italie.

Le matin, visite du marché de San Remo, célèbre pour ses fleurs. Sous le marché couvert les fruits, les légumes, les fromages et autres charcuteries nous ont chatouillé les narines.

Nous avons ensuite remonté vers le nord la vallée de la Nervià jusqu'à Dolceacqua. Pour accéder à la vieille ville, on peut emprunter un superbe pont constitué par un arc de 33 mètres. Monet lui-même, séduit par sa légèreté, l'immortalisa dans une de ses peintures.

Cette cité médiévale connut son apogée à la Renaissance avec Andréa Doria, le plus célèbre de la lignée des Doria. Elle est bâtie sur un piton, autour d'un château, véritable fortin. Nous y avons découvert une partie des ruelles recouvertes de galets, des passages et des voûtes multiples où les maisons particulières alternent avec les boutiques. Pour les plus courageux, en grimpant jusqu'au château en restauration il était possible de découvrir un superbe panorama sur la vallée de la Nervià.

Après avoir fait honneur à la gastronomie italienne, les 39 participants rentrèrent sur Villecroze enchantés par cette balade printanière.





La Rose d'automne au cabaret « Le Beau Site »

<<< La Rose d'Automne

La Rose d'Automne vous remercie de votre présence aux rendez-vous des lotos de la Chandeleur et de Mardi-Gras, à la sortie au Casino de Bandol et au cabaret du Castellet. Le club vous a proposé les chocolats de Pâques, la sortie à Nyons le 16 avril. Le repas de la Fête des Mères le 22 mai et le rendez-vous incontournable de la kermesse le 26 juin dans le parc municipal ont été des moments partagés de convivialité et d'enthousiasme. Nous vous attendons pour le séjour dans le Gers fin septembre.

Au Petit Var West

C'est une association régie par la loi 1901, qui vise la pratique de la danse country et de tout ce qui se rapporte au Far West. Elle a pour but de divertir les enfants de Villecroze. Toutes sortes d'activités leur sont proposées (travaux manuels, danses, pièces de théâtres...). Association indépendante, elle organise ses propres manifestations et participe aussi à celles organisées par la mairie.

En juin 2010, grâce aux efforts de l'association, des subventions de la mairie et des dons récoltés, les enfants sont allés à OK CORRAL. L'association les a emmenés au cinéma à l'automne voir le troisième volet d'*Arthur et les Minimoys*.

Le week-end du 24-26 juin 2011, une sortie pour les enfants au Futuroscope de Poitiers a été organisée. Beaucoup d'efforts ont été faits pour atteindre ce week-end tant espéré. Pour cela, l'association a participé à la Fête

de la Saint Romain 2010 en tenant la buvette. Au mois de novembre, elle a organisé son traditionnel loto (très petite recette, car très peu de monde ce jour-là).

Grâce aux travaux manuels des enfants, de nombreux objets pour le marché de Noël ont été mis en vente, la buvette mise en place a très bien marché. L'association a organisé une tombola et un bal le 26 février. Elle a tenu la buvette de la Bourse aux Plantes en avril. Au mois de mai, les enfants ont participé au Mai théâtral. Tous les bénéfices récoltés dans l'année ont été consacrés à la sortie au Futuroscope.

Cours de country :

- > Lundi : 16h30-18h enfants et 18h-19h30 adultes
- > Mercredi : 14h-17h enfants et 18h-19h adultes

Contacts : Lysiane PASCAL - 06 50 73 24 28
Chantal CONSTANS - 06 81 23 82 59
Chantal OLIVIER - 06 16 87 26 82



La sortie à OK CORRAL en juin 2010

Inauguration des JPE en présence de M. Audibert-Troin, président de la CAD et conseiller régional, Mme Fanelli, maire de Salernes et conseillère générale, M. Balbis, maire de Villecroze, M. Roux, président-fondateur de Gulliver et Mme Margelidon, présidente de Gulliver.



“Dents” : les 11^{èmes} Journées de la Paléontologie pour les Enfants ont toujours autant d’appétit

Cette année encore, les Journées de la Paléontologie ont rencontré leur public avec près de 2 000 visiteurs dont environ 900 enfants dans le cadre scolaire ou de centre de loisirs. Issus de trois départements de la région PACA, les visiteurs ont pu apprécier les pièces exceptionnelles mises à disposition notamment par les Muséums de Nice, Aix-en-Provence et Toulon, partenaires de Gulliver depuis de nombreuses années.

A travers les dents, les visiteurs ont pu découvrir différents volets scientifiques et culturels liés au vivant : évolution, classification, chaînes alimentaires - réseaux trophiques et liens de dépendance, complexes, au sein des écosystèmes. Enfin, en guise de conclusion, après un retour sur l'évolution biologique humaine, un volet était consacré à l'impact croissant des sociétés sur leur environnement à travers la production des ressources alimentaires.

Pour les scolaires, ce programme riche s'accompagnait d'ateliers de découverte scientifique : les simulations de fouille et un jeu sur les chaînes alimentaires. Systématiquement accompagnés par des médiateurs scientifiques de Gulliver, les enfants ont trouvé réponse aux nombreuses questions suscitées par l'impressionnante mâchoire de requin géant qui accueillait les visiteurs.

A noter, la gratuité de l'entrée à cet événement est rendue possible grâce à l'implication de la Commune de Villecroze, du Conseil général du Var et du Conseil Régional PACA. Rendez-vous est donné par l'association Gulliver en mars 2012 avec une exposition totalement nouvelle, très liée à l'actualité scientifique de ce début de XXI^{ème} siècle...



Mâchoire de Mégalodon exposée aux JPE et mâchoire de requin actuel en arrière-plan.

Bonjour les bébés...

SOUCHETTE Taïa, Margot	17/02/2011
VILANOVA Louisiana	25/04/2011

Pour le meilleur

DE HAFNER Béatrice et JEUFRAUX Philippe	14/05/2011
POZZO-DI-BORGO Isabelle et BOURJAC Mathieu	04/06/2011
PASCAL Lysiane et LESGOURGUES Marc	04/06/2011
BLANC Chantal et MUSU Robert	04/06/2011

Ils nous ont quittés...

BALZIO Roselin, Laurent, Antoine	16/01/2011
MANAT Geneviève épouse REYNAUD	28/01/2011
MOLYNEUX Roy	23/02/2011
GUIELA Norbert, Laurent	27/02/2011
ROUSSEL Franck	05/03/2011
CHEUL Yvonne, Antoinette, Marcelle épouse MICHON	17/03/2011
BERNABE Yliane, Mireille	27/05/2011
ARDIN Georges	15/06/2011

Les Festivités de l'été 2011

DU SAMEDI 2 AU VENDREDI 8 JUILLET

> Exposition photo du CACS à la Galerie

VENDREDI 8 JUILLET

> Concert de violoncelle à 20h30 à la chapelle Saint-Victor

DIMANCHE 10 JUILLET

> Aïoli des anciens élèves de l'école, place Général De Gaulle

JEUDI 14 JUILLET

> Grand loto, Place Général De Gaulle

DIMANCHE 17 JUILLET

> Brocante de professionnels

LUNDI 18 JUILLET

> Spectacle de Guignol

VENDREDI 22 JUILLET

> Concert de musique de chambre à 20h30 à la chapelle St-Victor

DIMANCHE 31 JUILLET

> Marché d'art nocturne

DU SAMEDI 6 AU MARDI 9 AOÛT

> Fête de la saint Romain

DIMANCHE 21 AOÛT

> Vide-greniers

MARDI 23 AOÛT

> Spectacle de Guignol

VENDREDI 26 AOÛT

> Concert de piano à 20h30 à la chapelle Saint-Victor

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

> Brocante de professionnels

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

> Concert de basson à 20h30 à la chapelle Saint-Victor

VENDREDI 7 OCTOBRE

> Concert de chant à 20h30 à la chapelle Saint-Victor



ACADÉMIE
MUSICALE DE
VILLECROZE

Chapelle Saint-Victor

